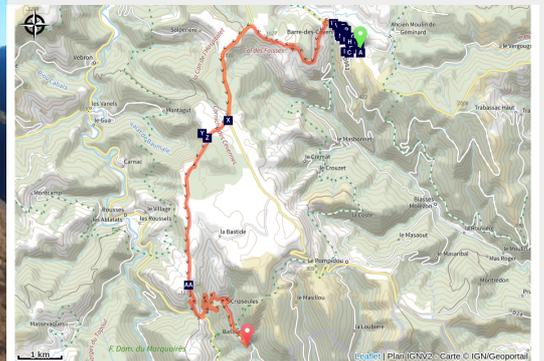


Variante GR®7 de Barre des Cévennes à Le Poujol (Bassurels) - Jour 1

Cévennes - Barre-des-Cévennes



Vue la Can (N. Thomas)



Le gîte d'Aire de Côte étant fermé pour la saison 2022 jusqu'à mai 2023,
nous vous proposons comme alternative: Barre des Cévennes - Tunnel du Marquaires - Cripsoules - Le Poujol, en empruntant le GR®7 jusqu'au tunnel de Marquaires, puis la bifurcation sur Bassurels par un chemin non balisé, pour rejoindre le château Le Poujol.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h

Longueur : 16.5 km

Dénivelé positif : 487 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Barre des Cévennes

Arrivée : Le Poujol (Bassurels)

Balisage :  GR

Communes : 1. Barre-des-Cévennes

2. Cans-et-Cévennes

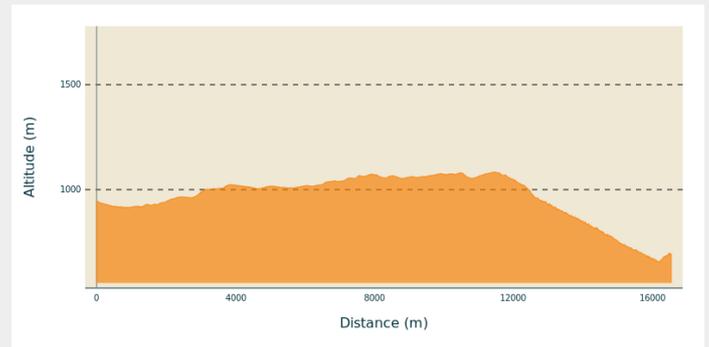
3. Vebron

4. Le Pompidou

5. Rousses

6. Bassurels

Profil altimétrique



Altitude min 655 m Altitude max 1083 m

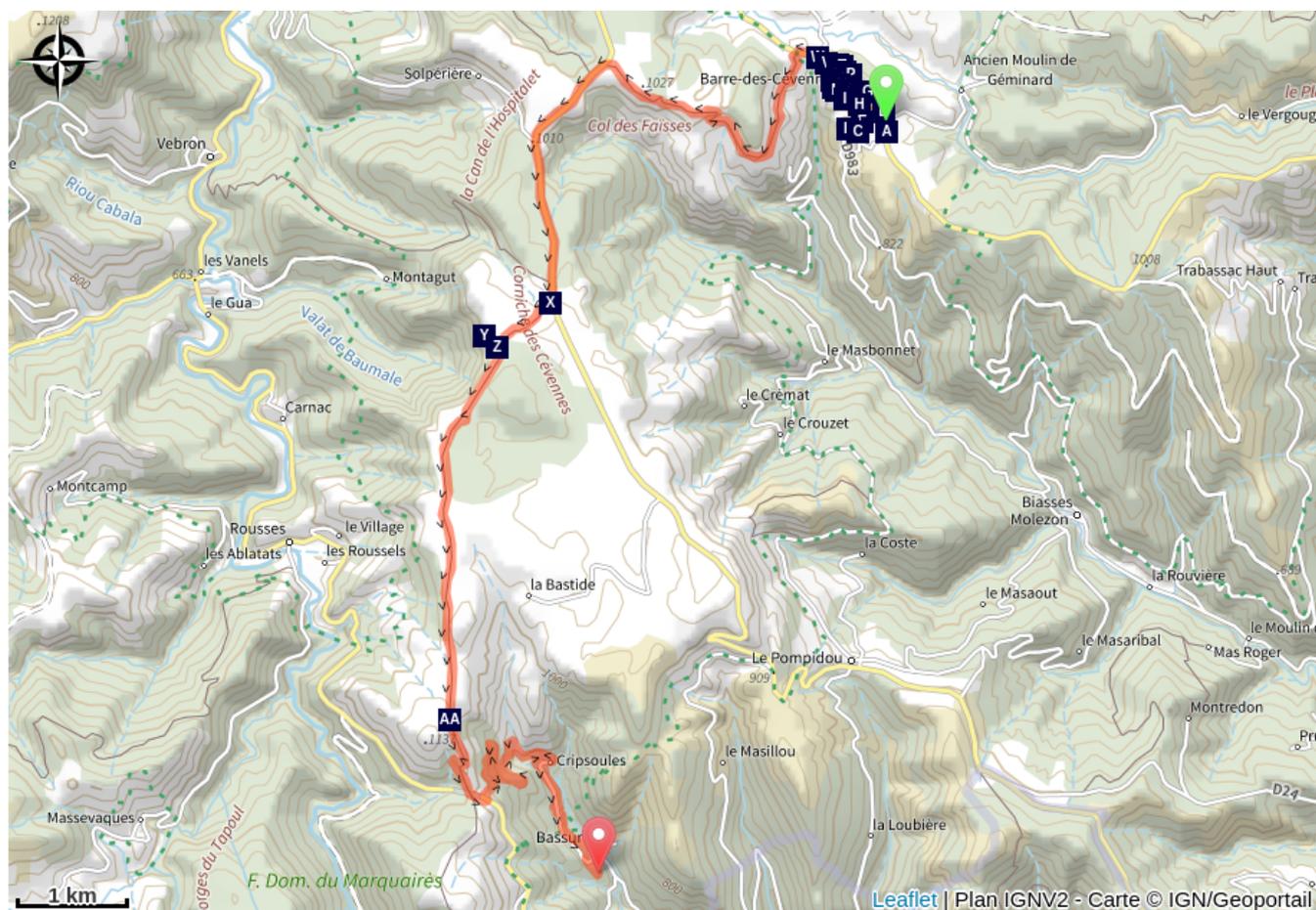
Tronçon Barre des Cévennes - Aire de Côte, remplacé par l'alternative Barre des Cévennes - Tunnel du Marquaires - Le Poujol (Bassurels).

Depuis Barre des Cévennes, prendre le balisage du GR® 7 jusqu'au Tunnel du Marquaires.

Au tunnel de Marquaires, vous quittez le balisage du GR® 7, pour prendre un sentier non balisé qui descend sur votre gauche dans la forêt pour rejoindre la route D 907. La traverser, passer devant la maison et continuer à descendre sur le chemin, en direction de Cripsoules.

À Cripsoules, continuer sur la route sur 1,25 km, en direction de Bassurels. Juste avant un virage en S, prendre sur votre droite une piste privée, montant dans une châtaigneraie, suivre le panneau "château Le Poujol", situé à 380 m plus haut.

Sur votre chemin...



Affleurement de grès (A)
Village de vacances (C)
Frênes en têtard (E)
Rochers ruiniformes (G)
Place des écoles (I)
Place de la Madeleine (K)
Plantes des murs (M)

Grès érodés (B)
Forêt (D)
Can Noire (F)
Place de l'Orient (H)
Église (J)
Château (L)
Roches et construction (N)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention, bien prendre la trace GPX ou une carte au 1/25000e car la partie Tunnel du Marquaires à Le Poujol, n'est pas balisée.

Adaptez votre équipement à la randonnée de plusieurs jours mais aussi aux conditions météorologiques du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Refermez soigneusement clôtures et portillons.

Source



Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

Sur votre chemin...

Affleurement de grès (A)

Balise n° 13

De l'autre côté de la route, le talus gréseux présente des couches entrecroisées qui se sont déposées dans des eaux fluviales au courant violent. Les galets qu'elles contiennent possèdent des angles peu émoussés indiquant qu'ils ont été peu charriés. Ce grès très friable est généralement collé par de l'argile verdâtre enrichie de mica blanc sans trace de calcaire. Il témoigne de l'arrivée de la mer, il y a 200 millions d'années. Sur cette paroi, les plantes doivent compenser l'érosion intense par leur possibilité de développement rapide et être également en mesure de supporter une certaine sécheresse. On rencontre quelques rares camomilles des rochers et plantains carénés.

Grès érodés (B)

Balise n° 14

Une dizaine de mètres en contrebas du sentier, le grès montre des zones dénudées fortement érodées. Ce sont des zones très actives de départ des matériaux, surtout lors des importantes pluies d'automne et de printemps. Les plantes ne peuvent s'y installer. Seule l'implantation d'arbres pourrait stopper ce processus. Leur important système racinaire maintiendrait le sol pendant que les branches le protégeraient de l'agressivité des pluies. Ces grès sont surmontés de dolomies, calcaires et marnes contenant des fossiles marins : moules, pectens (genre de coquilles Saint-Jacques)...

Village de vacances (C)

Balise n° 12

Le village de vacances de Barre a été construit en 1971 par le syndicat intercommunal. Il comprend 30 logements et peut accueillir 180 personnes. Sa construction a pour origine une nouvelle orientation de l'économie barroise favorisant l'accueil touristique.

Forêt (D)

Balise n°15

La forêt caractérise le paysage qui s'étale vers l'est. Plus de 60% de la surface sont recouverts de bois, dont 40% de résineux. Parmi eux, beaucoup sont des espèces introduites par l'Office national des Forêts : pin laricio et sapin de Nordmann sur les parties hautes du relief, pin Douglas dans les dépressions. On trouve aussi, généralement relégué dans les sols superficiels et pauvres, le pin sylvestre, espèce indigène qui a colonisé d'anciens parcours à moutons abandonnés à la fin du XIXe siècle. Les feuillus n'occupent que 20% du territoire boisé : ce sont essentiellement des hêtres, des chênes sessiles et des bouleaux.

Frênes en têtard (E)

Balise n° 10

Dans ce petit ravin, l'eau ne coule pas durant l'été. On remarque la présence d'un grand nombre de frênes qui ont une forme particulière, dite en têtard, du fait d'un élagage régulier. Cet arbre préfère les sols relativement profonds et humides mais l'homme l'a privilégié ici au détriment de ses concurrents directs, saules, trembles, noisetiers. Les Celtes et les Germains le considéraient déjà comme un arbre sacré, censé attirer la foudre et les pluies bienfaisantes. Son bois dur et élastique, très apprécié dans l'ébénisterie, sert à la fabrication des manches d'outils. Les paysans utilisent également son feuillage comme appoint alimentaire pour les bêtes.

Can Noire (F)

Balise n° 11

Ce versant abrupt est interrompu en son milieu par un replat correspondant à un lambeau de la pénéplaine qui résulte de l'érosion complète de la chaîne hercynienne, à la fin de l'ère primaire (entre 280 et 230 millions d'années). Au-dessous du replat se trouvent des roches mises en place entre 350 et 280 millions d'années : ce sont essentiellement des micaschistes (3) et des granites (1). Ici, les pentes raides, les sols superficiels et acides sont recouverts par les landes à genêts, bruyères, fougères et thym des Cévennes. Quelques chênes sessiles, frênes et saules brisent cette monotonie. On trouve au-dessus du replat, des grès (4), dolomies (6) et calcaires (5), déposés par les mers du Secondaire, entre 230 et 190 millions d'années.



Rochers ruiniformes (G)

Balise n° 16

Le Castelas est une butte témoin de l'ancienne couverture calcaire que l'érosion a séparée des Grands Causses. Il a été occupé vers 2500 avant J.-C. par des populations venues des garrigues languedociennes. Sur ces trois rochers que l'érosion a laissés, se trouvent une dizaine de trous rectangulaires. Ils auraient supporté la base d'une tour à signaux en bois.

Crédit photo : © Pierre Lahoud

Place de l'Orient (H)

Balise n° 9

Sur cette place où s'est tenu depuis le XVI^e siècle le marché aux porcs, se dressait la troisième fontaine de Barre. À l'entrée de la grande rue s'élevait la porte des Cévennes, détruite en 1836 parce qu'elle gênait le passage des charrettes. Les maisons jouxtant cette porte, et celle de Florac, ont été réquisitionnées lors de la guerre des Camisards afin de loger les soldats du Roi. Barre a été à cette époque, l'une de leurs principales garnisons.

Place des écoles (I)

Balise n° 4

Cette « place des écoles » a changé de nom à plusieurs reprises au cours du temps. Au Moyen Âge, on l'appelait « place de la Pourcarié », car elle servait de marché aux porcs. Par la suite, le marché s'est ouvert aux bœufs, aux chevaux et aux mulets, elle a donc été rebaptisée « place du foirail ». C'était l'endroit le plus important de la foire. Les plus grosses sommes d'argent s'y échangeaient. Pendant la guerre des camisards (1702 - 1704), cette place a été défendue par une grande palissade en bois. Enfin, c'est pendant la Révolution de 1789 qu'elle a pris le nom de « place d'armes » : la garde nationale s'y exerçait au maniement d'armes.



Église (J)

Balise n° 8

Elle a vraisemblablement été édifiée au XIIe siècle. Sa nef voûtée en plein cintre est de style roman. Diverses adjonctions latérales, de style gothique, ont agrandi l'édifice primitif : au XIVe siècle, une chapelle (côté nord), dans laquelle figurent les armoiries des seigneurs de Barre; au XVe siècle, trois chapelles au sud. Cette église est classée Monument historique depuis 1931. Devant elle, se trouve la place de la Bladarié où se tenait, au Moyen Âge, le marché aux grains, puis à partir du XVIe siècle, le marché aux moutons.

Crédit photo : © Guy Grégoire

Place de la Madeleine (K)

Balise n° 5

La fontaine date du XVIIIe siècle. La tête de Marianne, personnification de la République, a été ajoutée à la fin du XIXe s. A la même époque, un peuplier, symbole de la liberté, a été planté par la jeunesse républicaine. De cet endroit, on peut voir quelques maisons bourgeoises, qui datent pour la plupart du XVIIe et du XVIIIe siècles. Elles témoignent du passé florissant de ce village, qui comptait une vingtaine de voituriers (marchands-transporteurs) qui descendaient vers la plaine, chargés de laine et de châtaignes, et remontaient avec du sel, du vin et de l'huile. De larges porches permettaient d'abriter les attelages et les charrettes. Les jours de foires, le marché aux grains s'installait sous ces voûtes et sous celles de la mairie.

Château (L)

Balise n° 6

Édifié au XIIe et au XIIIe siècle, il a été entièrement reconstruit vers le début du XVIe siècle. De 1710 à 1715, il a été remanié par le seigneur de Barre qui a fait graver ses armoiries au-dessus de la porte d'entrée. A cette époque, deux tours ont été ajoutées. Pendant la Révolution, les armoiries ont disparu, victimes d'un vigoureux martelage. Au début du XIXe siècle, la tour maîtresse a été supprimée lors d'un agrandissement.

Plantes des murs (M)

Balise n° 3

La végétation des murs doit surmonter à la fois le manque de sol et la sécheresse, pour résister à ces conditions trois stratégies sont possibles : Passer la mauvaise saison à l'état de graines comme les plantes annuelles (arénaire à feuilles de serpolet - *arenaria serpyllifolia*) ; faire des réserves d'eau comme les plantes grasses (orpin blanc - *sedum album*) ; ou se dessécher sans mourir comme les lichens et les mousses qui, en dégradant le substrat, créent un peu de sol pour les plantes supérieures (celles qui ont des fleurs donc des graines : arénaires, orpin...).

Roches et construction (N)

Balise n° 3

Différentes roches ont été utilisées pour la construction du village comme dans la cour à gauche. Ces matériaux sont surtout le calcaire (5) et la quartzite (2) pour les maisons, auxquels s'ajoutent dans les murs de soutènement, un peu de grès (4), de granite (1), ou de micaschistes (3) pour les toits. Ces roches viennent des environs immédiats de Barre où elles forment l'ossature du paysage, comme nous pouvons le vérifier au premier plan, en direction du sud-ouest. De chaque côté de la ruelle s'ordonnent les jardins construits en terrasses. Ce dispositif, propre aux pays de montagne, permet en réduisant la pente, de retenir la terre. La tradition orale veut que les seigneurs du lieu aient accordé, sans redevance, ces jardins à leurs tenanciers.